

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.
ABONNEMENT :
Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annouces 10 cents la ligne
1re insertion, 2 cents la ligne
les insertions subséquentes.

Tous les communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH 1 Mai 1902

Notre Dernier Mot

Dans son édition du 17 avril, le Patriot contient encore près d'une demi colonne des vieilles platitudes courées dans l'émigration fiévreuse du pauvre écorché Real Earnest. A coup sûr quand cet enfant sans patrie a fabriqué son dernier galimatias il était encore en proie à quelque vilain cauchemar; car aucune personne dont les facultés intellectuelles ne sont pas embrouillées ne voudrait s'exposer à se rendre ridicule d'une manière aussi palpable, aux yeux du public.

Notre écrivain, dans l'impossibilité où il se trouve de se tenir debout, a eu recours à une de ses vieilles ruses, dans l'espoir de se donner du prestige. Il vient traîner le nom de l'évêque auquel nous n'avons jamais fait allusion, et a le front de dire dans.....le Patriot!!! que nous avons trouvé à redire aux actes de ce Prélat. Imposant! tu sers bien à prouver jusqu'où peut aller la dépravation du cœur. Quand tu auras fait la centième partie des sacrifices auxquels s'est soumis l'IMPARTIAL par esprit d'obéissance pour son évêque, peut-être auras-tu quelque raison de parler.

Real Earnest va plus loin. Le vil imposteur verse son fiel sur deux de nos frères acadiens dont il n'est pas digne de dénoncer les cordons des souliers. Encore, dans son dévergondage d'esprit, il vient s'ériger en interprète du Sme. Commandement. Qu'il ne se donne pas la peine d'aller si loin. Qu'il étudie le Sme. commandement et lise entre les lignes. S'il ne trouve pas ce qui lui donnera occasion de dire: MEA CULPA, MEA MAXIMA CULPA, alors, il faudra bien dire de lui, comme on dit en anglais: HE IS A GONE GOOSE.

Mais ce qui semble, pardessus tout, faire perdre l'équilibre à ce ca'ominateur effréné, c'est que nous refusions de faire de ce centre notre Evêque et les Religieuses qui conduisent nos institutions catholiques au même niveau de ceux qui sont les chefs avoués des écoles sans Dieu. Oui, nous le répétons, les écoles neutres ne sont pas dignes d'être comparées à nos institutions religieuses, et quand Real Earnest soutient le contraire, il devrait se nommer ce qu'il est réellement—un adepte du libéralisme en religion. De plus, on peut se le tenir pour dit, ceux qui comme lui veulent amener un tel état d'assimilation, ne se font guère scrupule de sacrifier leurs principes religieux pour satisfaire leurs préjugés et leurs intérêts personnels.

Quant aux insinuations de Real Earnest à propos de la Lettre Pastorale, nous lui disons

sans ambages que nous ne retirons pas un mot de ce que nous avons dit à ce sujet. La Lettre Pastorale était écrite en bon français, nous n'en donnons pas; mais elle est passée entre les mains de typographes qui ne comprenaient rien de notre langue et qui l'ont transformée en un amas de mots intelligibles. Voilà la vérité. Real Earnest croit donner de l'appui à son avancé en disant que c'est parce que la publication de cette lettre n'a pas été envoyée à l'IMPARTIAL. Pas du tout. Mais nous répétons sans crainte ce que nous avons dit alors à cet endroit. Les 12,000 Acadiens—aujourd'hui on dira 18,000—qui font partie de ce diocèse ont assurément droit à quelque considération, dans de telles circonstances, au moins.

C'est bien surprenant que Real Earnest, dans ses agitations convulsives, ne se soit pas mis en train de nous condamner pour avoir parlé en faveur d'un évêque acadien. Ah! nous allions l'oublier; d'autres francophobes du calibre de Real Earnest nous ont accablé d'injures avant lui, pour cela; mais ils ont eu honte de leurs maudigances, et il est probable qu'ils ont donné le mot d'ordre au barbonilleur du Patriot de se tenir coi sur ce sujet.

Que les évêques et les prêtres soient d'une nationalité quelconque, cela ne fait rien; mais que les différentes nationalités ne reçoivent pas toutes la même mesure de justice, selon leur nombre, cela fait beaucoup. Et autant de fois que les Acadiens ne recevront pas leur juste part, en tout et partout, nous revendiquerons leurs droits. C'est notre devoir. Quand, par exemple, les Acadiens de cette paroisse qui forment au delà des deux tiers de la population, demanderont que nous ayons un prêtre de notre nationalité, nous leur aiderons de toutes nos forces, et nous sommes bien certain que nous ne nous rendrons pas coupable du moindre péché.

Revendiquer les droits de nos nationaux et demander qu'ils soient traités avec la même justice que les autres, telle est la mission que nous nous sommes imposée en fondant notre journal, et cette mission nous la remplirons dans la mesure de nos forces, sans fléchir devant les menaces de ceux qui voudraient nous détruire. Tôt ou tard la justice triomphera.

Disons en terminant: Ceux qui enorgueillissent Real Earnest dans ses écrits haineux doivent, certes, s'enorgueillir d'être à l'abri d'un tel défenseur qui contribue si largement à créer l'indifférence et l'infidélité dans les cœurs. Mais c'est leur affaire.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous recevons d'un monsieur, haut placé en société, un véritable ami des Acadiens, la lettre ci-dessous qui donne la note juste sur tout ce vacarme d'enfer de Real Earnest et cie. Nous savions bien que le bat principal de tous ces trépignements étaient d'indisposer notre population acadienne contre l'IMPARTIAL et d'ôter la vie à notre journal, si possible. Eh bien, messieurs, tenez-vous le pour dit; ce sont autant de coups d'épée dans l'eau pour vous. Les Acadiens ne sont pas encore prêts à se désavouer pour vous plaire.

Nous tiendrons compte de l'avis que nous donne le monsieur qui nous écrit, c'est à dire; que Real Earnest continue, aussi longtemps que bon lui semblera, d'étaler ses uiaiseries dans sa feuille de prédilection,

le Patriot, à l'avenir nous ne nous occuperons plus de lui.

LA LETTRE

M. le Rédacteur.—
J'ai suivi la discussion qui se poursuit depuis quelque temps entre l'IMPARTIAL et le Patriot. Je suis d'avis que l'IMPARTIAL ne devrait pas davantage faire attention aux balivernes de Real Earnest. Tout ce prétendu zèle que déploie ce faux ami pour les Acadiens n'est que de l'hypocrisie. Il faut toujours se méfier de telles gens. Il est certain que le point de mire de cet écrivain grossier et ceux qui le soutiennent est de perdre notre journal français, s'ils le peuvent. J'en sais quelque chose.

Les Acadiens savent ce qu'a fait et peut encore faire pour eux notre journal français. L'IMPARTIAL vitra avec la grâce de Dieu et la coopération des Acadiens. Je vous en prie, ne faites plus attention à Real Earnest. Il ne mérite que le mépris.

Tout à vous
Un ami de l'IMPARTIAL
et des Acadiens

Trot Him Out

Cette lettre que vous aurez la bonté de publier, j'espère, a été comme une douche d'eau glacée sur l'épiderme du Patriot et de son copain "Real Earnest". Apparemment ces désintéressés de la cause acadienne préfèrent continuer leur œuvre néfaste dans les ténèbres, milieu qui leur sert à merveille.

Sir,
Replying, or rather referring to mine of a recent date you vouchsafe the information gratuitously that "Real Earnest" is as good a friend of the Acadian cause as any one lay or clerical, in the Province. That is certainly heroic for a man who is ashamed to lower his visor and stand out in the full light of day. By all means, Mr. Real Earnest, let us see your beautiful face, so that as Acadians we may show you our gratitude. And you, Sir, can you justify your assurance by giving us a glimpse at your hero?

As to l'IMPARTIAL which you seem to have a particular spite at, without understanding the language the Editor writes so cleverly, I can only say that you misrepresent him completely. He criticised Dr. Anderson. It is true. Is the doctor above criticism, pray? The Editor of l'IMPARTIAL has given good reasons for the faith that is in him, reasons you are careful not to publish, and I think he can take care of himself even with the Editor of the Patriot.—And I, for one, am of opinion that Prince Edward Island does not owe the worthy doctor very much from any point of view. You may think otherwise. You are welcome to your opinion. But let your great perists and sticklers for journalistic honour, as well as distinguished benefactors of the Acadian race, be they lay or clerical, append their names to their effusions, if not ashamed of them, and they shall be attended to.

I remain yours
JOHN CHIASSON, D. D.
Palmer Road, April 23rd 1902.

Kicked Out

Le Patriot vient de s'apercevoir—un peu tard cependant—qu'il ne s'est pas acquis une bien grande renommée en ouvrant ses colonnes à Real Earnest et l'encourageant dans ses sottises. Il vient de lui donner le coup de pied et le mettre à la porte.

On dit que le penaud est à plier bagage pour aller prêcher le Sme. commandement sur le terrain des hostilités dans le sud de l'Afrique. Dame Rumeur dit aussi que, avec lui, iront deux "unimpeachable witnesses" dont la mission spéciale sera de tenir compte de ses escapades dans cette région noire et lointaine. By-by, 'tit coq.

Nous Avions Raison

qu'elles

On sait avec quelle féroacité nous avons été assailli pour avoir dit notre manière de penser à l'égard du surintendant d'Education lors de sa visite à Tignish; on sait quelle tempête ont soulevé les apologistes intéressés du Dr. parce que nous avons eu l'indépendance de nous prononcer et rapporter les choses telles qu'elles se trouvent dans le temps. Les mensonges les plus noirs ont été forgés contre nous, non pas, remarquez bien, parce que nous ne disions pas la vérité, car nous avons dit la pure vérité; mais parce que nous semmes français. Vous savez que la tactique de ces gens-là qui se croient "monarchs of all they survey" a toujours été de mépriser les Acadiens chaque fois que nous élevons la voix pour demander justice. Se servir des Acadiens pour arriver à leurs fins et leur refuser tout droit qui appartient à l'homme libre, c'est tout ce que nous avons eu à constater de la part de ces autocrates jusqu'à présent.

Nous ne sommes pourtant pas les seuls qui trouvent à redire aux insignifiances du surintendant; il y en a d'autres qui n'hésitent pas à dire que ce monsieur n'est pas compétent d'avoir la position responsable qu'il occupe. Qu'on lise le Watchman du 25 avril: "The Education Report", et l'on verra ce qu'en dit un homme qui en sait beaucoup plus long en fait d'éducation que le LL. D. qui a en mains les destinées de l'éducation publique de cette province. Mais on fera la sourde oreille à ce que dit le Watchman. Pourquoi? parce que ce n'est pas un "Frenchman" qui le dit.

L'isolement des Acadiens

Depuis que les Acadiens se sont choisis une fête nationale; à chaque fois qu'ils réclament leurs droits nationaux; aussi souvent qu'ils refusent de renoncer à leur titre d'Acadien, et s'assimiler aux autres races; on leur jette la pierre, et pour se justifier du refus de justice, à leur égard, on les accablent, en leur disant: vous vous isolez, vous ne voulez pas faire cette acte d'apostasie national; par conséquent restez nos vassaux, nos esclaves.

Rien n'est plus injuste, plus injuste, plus provocant, plus accablant, plus criminel que ce nouveau mode de traiter les premiers défricheurs du pays, les fils des confesseurs de la Foi en Amérique. Toutes les nationalités et les tribus sauvages ont le privilège d'être mis sur un pied d'égalité; mais pour les Acadiens, il faut en faire une exception odieuse, et sans le prétexte d'un isolement offensif, on tient les Acadiens éloignés des honneurs et des responsabilités dans l'état, et même dans l'église.

Qu'est-ce donc que cette lâche et injuste justification dont on se pare, pour exclure les enfants de l'Acadie des positions auxquelles leur nombre et leur services leur donnent un droit incontestable?

Il faut donc qu'en Acadie, l'Acadien ne peut prétendre être considéré et recevoir sa part de patronage dans l'église et dans l'état, qu'il renie son sang, ses ancêtres et son histoire; et qu'il étouffe dans son cœur et dans son âme le plus noble sentiment que Dieu y a placé, le sentiment de l'amour de la patrie, qui est d'après le plus grand des hommes vivants, le grand Léon XIII, de la même origine que l'amour de Dieu même. Vraiment, c'est ignoble de voir jusqu'à quel point on pousse le fanatisme, le mépris pour une race qui compte aujourd'hui 200,000 âmes en Acadie, au Canada et aux Etats Unis;—laquelle est reconnue, pour avoir planté la croix du Christ en Amérique et y avoir implanté la civilisation! Si on veut absolument priver les

Acadiens des droits, des privilèges, des avantages et des honneurs accordés aux autres races, et favoriser des survenus de préférence aux enfants de l'Acadie, que l'on prenne la responsabilité, et que l'on ajoute pas le mépris à l'insulte, en alléguant comme prétexte, que puisque les Acadiens ne veulent pas se confondre, s'assimiler, s'engloutir avec les autres races, ils n'ont pas de droit de cité chez eux—on ne demandera pas aux Irlandais, aux Ecossais, aux Canadiens-français de renoncer à leur nationalité et à leurs traditions; mais on fera alliance pour forcer les enfants de l'Acadie à capituler et à abandonner leur fête nationale et leur drapeau—"Non possumus." Efforts inutiles, vains complots et rêves frivoles.

Les Acadiens ne sont ni des lâches, ni des traîtres ni des ingrats, ni des renégats, et ils ne sont pas d'un sang mort et dégénéré. Leurs conventions, leurs démarches, leur organisation attestent qu'ils veulent rester ce qu'ils ont le droit d'être sur le sol de leurs nobles ancêtres; c'est-à-dire, "Acadiens Catholiques et français" comme le disait si bien, naguère, le digne président de notre Société Nationale, "l'Assomption."

Le cri, que les Acadiens, restant isolés, resteront privés des honneurs, des positions et des dignités, ne saurait changer leur disposition et leurs sentiments. Dans la fournée ardente ils diront: "Acadiens nous sommes, Acadiens nous resterons, Acadiens nous mourrons."

XXX.

Les Soeurs de Charite

Il y a quelques semaines, selon un correspondant étranger, un rédacteur Belge Catholique, affirmait que les Soeurs de charité, conduisaient 2700 hopitaux, asiles et orphelinats, dans les différentes parties du monde. Aussitôt, un de ces personnages intolérants, qui prétendent croire que l'église ne fait aucun bien pour l'humanité, a contredit ce rapport, et a demandé au rédacteur de montrer sur quoi il appuyait son assertion. Or, il arriva que l'accusateur, en cette circonstance, était membre de la chambre de Députés Belges. Le rédacteur s'empressa de satisfaire sa curiosité. Il eut libre cours aux archives de la Maison Mère. Le résultat de ses recherches fut une surprise, même pour lui. Le correspondant écrit: "Selon les archives de la communauté, le chiffre des maisons—hopitaux, asiles, orphelinats—conduits par les Soeurs de charité de Saint Vincent de Paul, n'est pas de 2700; mais bien de 2735. Il y a autant de couvents—vraiment trop pour ces personnes qui craignent l'influence pernicieuse de l'Eglise Romaine—; mais ils ne sont pas suffisants pour les malades, les orphelins et les vieillards qui trouvent l'abri, le secours et la consolation dans l'enceinte des couvents. La France et l'Algérie comptent 1073 maisons; l'Angleterre 45 l'Autriche 239, la Belgique 45, l'Espagne et ses colonies 440, le Portugal 8, la Prusse 39, la Suisse 7, la Turquie 23, la Chine, 13, la Perse 3, la Syrie 12, l'Egypte, 7, les Etats-Unis et le Canada 100, l'Amérique Centrale 19, le Brésil 20, la Chilie 24, la Colombie 14, l'Equateur 18, La Plata 21, le Pérou 19.

Il y a 31,000 religieuses qui habitent ces 2735 maisons. Qui peut réaliser les bienfaits produits par cette phalange de dames d'honneur, supérieurement exercées pour combattre la maladie, la pauvreté et le crime?

Qui, étant catholique, ne se glorifie pas d'appartenir à une Eglise, qui nourrit la dévotion représentée par ces milliers de personnes; Qui, ayant un cœur, ne se sent pas satisfait des trésors de Charité, que Dieu fait germer dans le cœur de la femme?—Western Watchmen.

MGR FALCONIO,

Mgr Falconio, délégué papal au Canada, a été définitivement nommé pour succéder au cardinal Martinelli, délégué papal aux Etats-Unis. Cette nouvelle ne sera cependant pas annoncée officiellement avant la réunion du prochain Consistoire en octobre. L'expérience de Mgr Falconio au Canada, a une connaissance parfaite de la langue anglaise, et ses capacités diplomatiques l'ont élevé à ce poste.



FOR YOU

Everything you need to dress well can be had at reasonable price at FIDÈLE J. BERNARD, Tignish.

Come and see the latest styles in neckwear and hats.

SPECIALMENT RECOMMANDÉE

LES

Vins de Messe

FABRIQUÉS PAR LA MAISON
A. TOUSSAINT & Cie

Sous le Patronage de
MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC

Et la plus part de
NOS SEIGNEURS LES ARCHIEVES et EVEQUES
du Canada.

TOUT ENFANT PRENDRA le Véritable Worm Syrup de M. Levan. C'est le même remède, sûr, et au goût et efficace; et les attention que ce soit le véritable Worm Syrup de M. Levan.

Oxien Plasters bring New Life.

Oxien Electric Plasters are magical in their action.

These Plasters differ from all others, in that they not merely give temporary relief, but when used in connection with Oxien, the wonderful Food for the nerves, effect a permanent cure.

Oxien Food and Plasters to be had from J. E. Richard, Tignish.

Neil McKinnon, Sole Agent for P. E. I.

There will be sold by public auction in front of the Court House in Summerside on Monday, the twenty sixth day of May next A. D. 1902 at the hour of nine thirty o'clock in the forenoon, under a power of sale in a mortgage made between Reuben Robblee of the one part and John Lefurgey of the other part and dated the eighteenth day of September A. D. 1888. All that tract of land on lot twenty six bounded as follows: On the west by the Division line of half lot number twenty six and running south fourteen degrees East; on the north by Dunk or Bedouque River and extending thereon due East ten chains; then South fifteen degrees East one hundred chains; then due west until it meets the first mentioned Division line containing one hundred acres of land more or less. For further particulars apply to J. EDWARD WYATT, Barrister at Law, Summerside. Dated this 22nd day of April A. D. 1902.